



SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES BOURSES ET STAGES

N° / 1 034 0 MEMAEIAD/SG/SBS/DV/21

Abidjan, le 31 MAI 2021

COMMUNIQUE

Le Gouvernement brésilien offre des bourses d'études partielles pour la licence à la Côte d'Ivoire, au titre de l'année académique 2021-2022.

Seuls les frais d'études sont entièrement à la charge du Gouvernement brésilien. Les autres charges incombent au candidat.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins et 23 ans au plus à la date du 31 décembre 2021 et avoir une moyenne globale de 12/20 sur les trois dernières classes (Seconde, Première et Terminale).

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes:

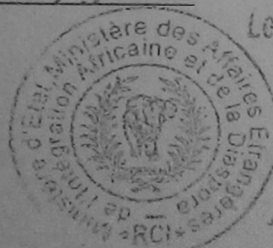
- Un formulaire d'inscription (à retirer à l'Ambassade du Brésil) ;
- le diplôme de fin de cycle (Baccalauréat) ;
- un extrait d'acte de naissance du candidat et ceux des parents ;
- une déclaration d'engagement signée et datée (modèle disponible à l'Ambassade) ;
- une attestation de responsabilité financière signée et datée (modèle disponible à l'Ambassade) ;
- une attestation de santé physique et mentale récente datant de 90 jours (3 mois) au plus ;
- le candidat doit disposer de moyens financiers pour son séjour (au minimum 500 à 600 dollars US par mois) et être à mesure d'assurer son billet aller/retour ;
- le responsable de l'étudiant doit prouver un revenu mensuel trois fois supérieur à ce qu'il doit lui envoyer pour se prendre en charge.

Les dossiers de candidature doivent être transmis à l'Ambassade du Brésil en Côte d'Ivoire sur rendez-vous au plus tard le 20 juillet 2021.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'Ambassade aux coordonnées suivantes :

Tel : 27 22 44 19 82 / 27 22 44 19 99

E-mail : brasemb.abdja@itamatay.gov.br



Le Secrétaire Général Adjoint

Albert Gueu DOLE